

## Communiqué de presse

Châlons-en-Champagne, le 14 octobre 2015.

### Les CCI lancent l'opération Commerce connecté.

Parce que 70 % des sites e-commerce ne sont pas conformes aux normes édictées par la DGCCRF, les CCI de Champagne-Ardenne lancent l'opération « Commerce connecté ».

Un autodiagnostic gratuit, rapide, en dix questions, permet à l'entreprise de faire le tour de son site sur les points cruciaux, incontournables pour un site web optimisé.

Par exemples : des aspects très basiques comme le numéro de tél ou le mail de l'entreprise à indiquer sur le site ou des questions plus précises sur les informations à donner concernant la livraison, la disponibilité ou le service client. Le résultat du diagnostic renvoie sur le Conseiller numérique de chaque CCI. Soit pour la délivrance du label « Commerce connecté » à apposer sur le site e-commerce de l'entreprise qui obtient un bon résultat au diagnostic en ligne, soit pour mettre en œuvre les recommandations nécessaires à l'obtention du label.

L'intérêt de cette opération ? Côté internautes, le label est un plus en termes de communication. Il représente un moyen de rassurer les clients dans leur démarche d'achat en ligne, quand on sait que pour 70 % des consommateurs non-acheteurs, le principal frein reste le paiement en ligne avec leur carte de crédit. Côté e-commerçants, l'autodiagnostic permet de faire un état des lieux sur les fondamentaux de leur site e-commerce et de bénéficier de l'accompagnement de la CCI, notamment pour mettre en place de bonnes pratiques entre les point de vente physique et virtuel.

Autre challenge pour les CCI... booster le cross canal, encourager les commerçants de proximité à s'engager dans le numérique, le dernier bilan national faisant état de moins de la moitié des commerçants indépendants ayant un site internet.

Pour réaliser l'autodiagnostic rendez-vous sur [www.champagne-ardenne.cci.fr](http://www.champagne-ardenne.cci.fr)